

## Budget 2018

### LES TAUX D'IMPOSITION RESTENT INCHANGES



Budget 2018

### COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le 11 avril 2018, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le compte administratif 2017.

Les résultats de clôture sont les suivants :

Concernant la section de fonctionnement, l'excédent de l'année s'élève à 263.821,26 Euros avec un excédent reporté de l'année n-1 de 398.900,72 euros d'où un excédent de fonctionnement cumulé de **662.721,98 euros**.

Concernant la section d'investissement, le besoin de financement s'élève à **494.399,86 euros** qui sera couvert par l'excédent de fonctionnement.

Le résultat reporté sur le budget 2018 de la commune sera donc **168.322,12 euros**.

Après présentation du compte de gestion et de la situation financière par le comptable public, Monsieur le Trésorier souligne la bonne santé de la commune en référence au présent compte de gestion parfaitement équilibré et un résultat de l'année 2017 excédentaire.

### BUDGET 2018

Le 11 avril 2018, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget primitif.

Le budget s'équilibre à la somme de 3.604.291 € soit 1.525.184 € pour la section de fonctionnement et 2.079.107 € pour la section d'investissement.

Concernant les travaux d'investissement, le premier programme concerne les travaux de restauration

de la façade nord de l'ancienne église des Augustins (l'actuelle salle des fêtes) et de la façade ouest de l'ancien cloître avant la construction, au sein de l'ancienne école, de huit logements sociaux à l'initiative de la S.A. Gasconne d'HLM.

C'est aussi à l'occasion de ce chantier que sera aménagé, dans ce bâtiment, un passage vers L'Astrada le long d'une magnifique cheminée datant du XIVème siècle.

L'année 2018 verra également s'achever le programme de travaux d'aménagement des Promenades – qui font l'objet d'un classement en espace boisé classé – ainsi que ceux relatifs à l'éclairage de ce site dans le cadre de la labellisation « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » dont bénéficie notre commune grâce au projet initié par le Pays du Val d'Adour.

Deux autres projets permettront la mise en valeur de notre belle bastide :

Un parcours de visite historique de 24 panneaux rédigés par Jacques Barnouin et illustrés par Bernard Deubelbeiss

Un parcours de visite interactif mis en œuvre par la Fabrique des Petites Utopies

Ces deux parcours seront complétés par une visite de Marciac en 3D.

D'autres réalisations importantes – et notamment de rénovation énergétique des bâtiments communaux (Salle des fêtes, Cinéma, Territoires du jazz, Ecole maternelle et salle de restauration ...) jaloneront cette année 2018.

Un autre programme ambitieux de rénovation énergétique sera également mis en œuvre grâce aux certificats d'énergie acquis dans le cadre de la labellisation TEPCV.

Ils permettront de changer tous les points d'éclairage de notre commune et de les équiper en LED pour réaliser une économie de 50% sur la facture globale dont notre collectivité fait l'objet.

La commune se mobilisera également dans le registre de l'amélioration de notre cadre de vie en prenant plusieurs initiatives dont l'aménagement des deux giratoires situés aux entrées de ville sur la route départementale 3.

Enfin, consciente de la nécessité de pourvoir aux besoins de nos concitoyens, des élèves de nos établissements scolaires (Ecoles maternelle et élémentaire, collège) et des associations sportives, la collectivité envisage de s'engager, dès cette année, dans la construction d'un gymnase sur le site du quartier des écoles.

Notre section de fonctionnement évolue peu – les dépenses sont stables (+ 0.30 %) et les recettes sont constantes également.

Il faut noter que les taux d'impositions sont maintenus depuis plus de 6 ans – les bases d'impositions sont en légère hausse et génèrent une recette supplémentaire par rapport en 2017 d'environ 20 000 euros.

La DGF (dotation forfaitaire + solidarité rurale) évolue peu et génère une recette de + 7 551 E par apport à l'année passée.